

# Le passeport Covid-19 et le risque d'infection volontaire

par [Gregory Verdugo](#)

Le Covid-19 a rendu risqués les emplois en contact avec le public qui ne peuvent s'exercer à distance. Face au risque d'infection des travailleurs en première ligne, les employeurs font face au risque d'être condamnés en cas de protections insuffisantes. Ce nouveau risque pourrait changer les caractéristiques des travailleurs embauchés car la menace de poursuites crée des incitations à discriminer en choisissant les travailleurs les moins à risque pour ces postes. Tant que le virus Covid-19 circulera, nous pourrions donc assister à la montée d'une puissante nouvelle source de discrimination par le risque d'infection grave sur le marché du travail. Or selon certains épidémiologistes, le virus pourrait circuler et créer des flambées épisodiques durant 18 à 24 mois<sup>[1]</sup>, ce qui implique que le Covid-19 pourrait laisser une empreinte durable sur le marché du travail.

Quels sont les travailleurs les moins à risque ? Ce sont d'abord ceux sans co-morbidités

visibles, ce qui implique que les individus victimes d'obésité pourraient voir les discriminations à leur encontre sur le marché du travail se renforcer[2]. Mais le principal groupe le moins à risque aisément identifiable est celui des plus jeunes car le risque de développer une forme grave du Covid-19 est très faible pour les moins de 30 ans[3]. Situation inédite, cette discrimination par le risque pourrait nous faire connaître pour la première fois une récession où les jeunes sont moins affectés que les plus âgés !

Mais si les plus jeunes sont moins à risque, il existe un groupe d'individus pour lesquels le risque serait encore plus faible. D'après l'expérience des autres virus, les individus ayant déjà contracté le Covid-19 disposeraient d'une immunité au moins temporaire les mettant à l'abri d'une infection future[4]. Même si cette immunité reste incertaine et controversée[5], certains employeurs pourraient vouloir tester leurs employés, en particulier ceux qui occupent les postes à risque, afin d'écartier tout risque d'infection qui serait attribué à leur activité professionnelle.

La valeur de l'information sur le statut d'immunité d'un travailleur pour un employeur est donc élevée. Elle est telle qu'elle pourrait entraîner le développement de tests privés à faible qualité et le risque de circulation de faux certificats d'immunité. Afin

d'éviter ces risques, de nombreux pays envisagent de créer des passeports d'immunité qui certifieraient qu'un travailleur a déjà contracté le Covid-19 et se trouverait, au moins à court terme, à l'abri du risque d'infection[6]. Le Chili a annoncé mettre en place une telle politique et des réflexions sont en cours dans de nombreux pays européens.

Ce passeport d'immunité devrait offrir un salaire élevé sur les marchés du travail malades du Covid-19, en particulier dans les emplois à risque, notamment ceux en contact rapproché avec des personnes infectées, comme dans les hôpitaux. Mais, en retour, dans une économie en crise, un passeport d'immunité garantissant un emploi bien rémunéré peut faire naître chez ceux les plus en difficulté une demande pour de l'infection volontaire.

La possibilité d'infection volontaire lorsque l'immunité est socialement valorisée ou économiquement rentable n'est pas seulement théorique. Dans un article publié en 2019, l'historienne Kathryn Olivarius de l'Université Stanford montre qu'elle a de nombreux précédents historiques[7]. Être reconnu comme immunisé était notamment une condition indispensable d'intégration économique lors de la colonisation des zones tropicales, où les maladies infectieuses décimaient les colons. Dans la Nouvelle-Orléans au début

du 19<sup>e</sup> siècle, les immigrants récemment arrivés, surnommés 'non-acclimatés', cherchaient ainsi à rapidement subir et survivre à la fièvre jaune dont le taux de mortalité était alors d'environ 50 %, ce qui est largement au-dessus de celui du Covid-19 actuellement estimé entre 0,3 et 1 %. Pour s'intégrer, il fallait prouver avoir survécu à l'infection et être ainsi devenu 'acclimaté'. Seulement après être devenu 'acclimaté', le risque de décès précoce étant écarté, il devenait possible d'accéder aux meilleurs emplois sur le marché du travail local, de se marier et d'accéder au crédit distribué par les banques locales.

Si un passeport d'immunité au Covid-19 voit le jour, il devrait nourrir de la même manière de dangereuses tentations à s'infecter afin de pouvoir accéder aux emplois où le risque d'infection est élevé mais le salaire est élevé. La tentation de l'auto-infection est d'autant plus forte que les conséquences de l'infection au Covid-19 sont le plus souvent bénignes. Mais l'infection volontaire peut entraîner des comportements à risque : on peut imaginer des individus tentant de s'infecter et répandant en ce faisant la maladie autour d'eux, en particulier s'ils restent asymptomatiques.

Selon l'économiste Alex Tabarok, professeur à l'Université George Mason, une des implications

de la mise en place de passeports d'immunité par les pouvoirs publics serait de devoir en même temps encadrer la demande d'infection volontaire qu'ils font naître. Les pouvoirs publics devraient offrir une possibilité d'infection par des doses modérées, dans un cadre médicalisé et en assurant un suivi médical lors d'une quarantaine suivant l'infection volontaire[8].

L'encadrement d'une infection volontaire motivée par l'obtention d'un passeport d'immunité pose évidemment des problèmes éthiques. D'abord, ce sont les individus dans les situations les plus précaires, notamment ceux les plus mis en difficulté par la récession, qui se porteront volontaires. De plus, il n'est pas certain que la supervision médicale réduise les risques de mortalité ou de séquelles graves. Surtout, l'infection volontaire contredit l'objectif politique actuel apparent qui est de freiner le plus possible l'épidémie, la possibilité d'atteindre l'immunité collective apparaissant lointaine et donc pour l'instant dangereuse.

Pour être cohérent avec l'objectif de suppression de l'épidémie, il apparaît donc nécessaire d'écarter les politiques de passeport d'immunité qui valorisent l'infection. Comme le prévoit le protocole français de déconfinement[9], il faut également éviter que le marché privé ne supplée à cette demande et que les

entreprises ne créent leur propre passeport d'immunité ou n'essayent d'acquérir l'information d'une autre manière. Même si une telle règle peut paraître paradoxale, on ne peut supprimer le risque d'auto-infection que si l'on impose une règle de non-discrimination qui interdit aux employeurs d'utiliser ou de demander les résultats des tests sérologiques pour occuper les postes à risque et qui interdit également aux employés de révéler leur statut d'immunité.

---

[1] Moore

Kristine, Marc Lipsitch, John M. Barry et Michael T. Osterholm, 2020, « The Future of the COVID-19 Pandemic: Lessons Learned from Pandemic Influenza », *COVID-19: The CIDRAP Viewpoint*, avril.

<https://www.cidrap.umn.edu/sites/default/files/public/downloads/cidrap-covid19-viewpoint-part1.pdf>

[2] Greve

J., 2008, « Obesity and labor market outcomes in Denmark », *Economics & Human Biology*, 6(3), 350-362. <https://doi.org/10.1016/j.ehb.2008.09.001>

[3] Verity

Robert et al., 2020, « Estimates of the severity of coronavirus disease 2019: a model-based analysis », *The Lancet infectious diseases*. [https://doi.org/10.1016/S1473-3099\(20\)30243-7](https://doi.org/10.1016/S1473-3099(20)30243-7)

[4] Altman

Daniel M., Daniel C. Douek et Rosemary J. Boyton, 2020, « What policy

makers need to know about COVID-19 protective immunity », *The Lancet*. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30985-5](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30985-5)

[5] Voir l'avis

du 24 avril 2020 de l'Organisation Mondiale de la Santé, *Les « passeports d'immunité » dans le cadre du COVID-19*. [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331904/WHO-2019-nCoV-Sci\\_Brief-Immunity\\_passport-2020.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331904/WHO-2019-nCoV-Sci_Brief-Immunity_passport-2020.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

[6] *The*

*Guardian*, 2020, « 'Immunity passports' could speed up return to work after Covid-19 », 30 mars. <https://www.theguardian.com/world/2020/mar/30/immunity-passports-could-speed-up-return-to-work-after-covid-19>

[7]

Olivarius K., 2019, « Immunity, Capital, and Power in Antebellum New Orleans », *The American Historical Review*, 124(2), 425-455. <https://doi.org/10.1093/ahr/rhz176>

[8] Tabarrok

A., 2020, « Immunity Passes Must Be Combined With Variolation », *Marginal Revolution*, post de blog, 5 avril, <https://marginalrevolution.com/marginalrevolution/2020/04/immunity-certificates-must-be-combined-with-variolation.html>

[9]

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf>